

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



Le 9 septembre 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le **8 septembre 2020** à 19h30, à l'Hôtel de Ville, au 292 Chemin de la Rivière, Canton de Cleveland (Québec), sous la présidence du maire, Monsieur Herman Herbers.

Membres du conseil
présents :

Monsieur Daniel Braün	Monsieur Charles Brochu
Monsieur Eric Courteau	Madame Sylvie Giroux
Monsieur Fernand Leclerc	Monsieur Johnny Vander Wal

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal.

Madame Julie Létourneau, secrétaire-trésorière adjointe, est aussi présente.

Monsieur Michel Perreault, directeur général/secrétaire-trésorier par intérim, est aussi présent.

Tous les membres du conseil et Julie Létourneau sont présents à la salle du conseil en maintenant les directives de distanciations recommandées par le gouvernement.

M. Michel Perreault est relié à partir de sa résidence via son ordinateur portable en mode direct.

2020-194 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

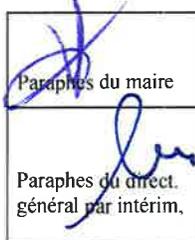
Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc,
Appuyé par le conseiller Eric Courteau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, en y ajoutant les points 9.18 à 9.19, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux
 - 3.1 Approbation du procès-verbal de la séance du 3 août 2020
4. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier sur les routes locales niveaux 1 et 2
5. Correspondance
6. Divers comités (s/o)
7. Finance
 - 7.1 Présentation des comptes à payer
 - 7.2 Présentation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport
 - 7.3 Présentation des salaires, DAS et des frais de déplacements
 - 7.4 Acceptation pour dépôt du rapport budgétaire préliminaire au 31 août 2020.
8. Avis de motion, Adoption de règlement et dispense de lecture
 - 8.1 Adoption du second projet de règlement numéro 572 - Visant à modifier le règlement de zonage numéro 446 et ses amendements afin d'augmenter le nombre maximal d'étages permis de 5 à 7 dans la zone RA1, d'augmenter le nombre maximal de bâtiments accessoires permis pour les terrains de 4000m2 et plus et d'augmenter la superficie totale permise des bâtiments accessoires pour les terrains de 4000m2 et plus
9. Affaires nouvelles et suivies
 - 9.1 Approbation de la soumission pour le déneigement du chemin Coughlin
 - 9.2 Approbation de la soumission pour le déneigement du chemin Knowles
 - 9.3 Adjudication contrat de pose d'asphalte – Cour garage municipale ente pour taxes 2020
 - 9.4 Acceptation de la demande de paiement no. 1 - travaux d'asphalte chaude et réfection de ponceau - Chemin de la Vallée et de la Rivière - Sintra Inc.
 - 9.5 FNX Inov - Acceptation de l'offre de services professionnels – contrôle qualitatif des matériaux pour la réfection du chemin De La Vallée - Structure de la chaussée sur 320 mètres.
 - 9.6 Therrien Couture Joli-Cœur s.e.n.c. – Offre de services juridiques pour l'année 2021
 - 9.7 Acceptation de l'ordre de changement no. 02 Réaménagement du garage et bureau Hôtel de Ville
 - 9.8 Me Melissa Levesque notaire – Demande de mainlevée lot numéro 6 085 261 (terrain no. 10) – Rue Du Boisé

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



- 9.9 Me Karine Francoeur notaire – Demande de mainlevée lot numéro 6 085 255 (terrain no. 4) – Rue Du Boisé
- 9.10 Autorisation de signature pour les demandes de mainlevée concernant les lots 6 085 254 - 6 085 256 - 6 085 257 - 6 085 259 - 6 085 260 : Rue Du Boisé, le tout tel que spécifié dans l'acte notarié no. 23 219 089 signé le 2017-07-06 devant Me France Nadeau notaire. Dossier Capital IV.
- 9.11 Proposition de la FQM pour les services professionnels
- 9.12 Autorisation de paiement facture no. 4351 au montant de 23 099.20 plus taxes - Travaux de pose de clôture et dalles de béton - Terrain de balle. Parc Lamoureux
- 9.13 Vente pour taxes 2020 – Autorisation pour enchérir et acquérir en vertu de l'article 1038 du Code municipal
- 9.14 AGRTQ – Appui aux demandes pour l'habitation communautaire et sociale au gouvernement du Québec
- 9.15 L'Étincelle – Semaine des municipalités – offre de publicité
- 9.16 MRC du Val-Saint-François – Collecte des feuilles d'automne
- 9.17 Technic-Réseau Conseil – autorisation d'achat d'une switch 24 ports
- 9.18 Autorisation à procéder aux travaux de réparation de la structure du chemin De La Vallée sur une longueur de 320 mètres
- 9.19 Varia
- 10. Rapport des activités de Monsieur le Maire
- 11. Période de questions pour le public
- 12. Levée de l'assemblée

Prochaine réunion : le 5 octobre 2020

2020-195 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

2020-195-1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 AOÛT 2020

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal
Appuyé par le conseiller Daniel Braün
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le procès-verbal de la séance du 3 août 2020 soit adopté tel que présenté.

2020-196 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER SUR LES ROUTES LOCALES NIVEAUX 1 ET 2

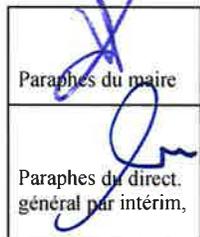
ATTENDU QUE le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé, à la municipalité du Canton de Cleveland, une compensation de 377 000\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau
Appuyé par la conseillère Sylvie Giroux
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland confirme auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports que l'utilisation des compensations reçues au montant de 377 000\$ au courant de l'année financière 2019, ont été utilisées pour les entretiens suivants :



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

- Entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2;
- Éléments des ponts, situés sur ces routes.

Que la municipalité du Canton de Cleveland confirme que les montants ci-après décrits ont été réalisés sur les chemins municipaux dont la responsabilité incombe à la Municipalité du Canton de Cleveland, et ce conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, à savoir:

- Dépenses d'entretien hivernale : 296 790\$
- Dépenses d'entretien autres : 281 510\$

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général par intérim à signer pour et au nom de la municipalité tout document relatif au dossier.

CORRESPONDANCE

La correspondance a été déposée à la table du conseil et les suivis demandés par les membres du conseil, soit pour les points 4.8.1 et 4.8.2 seront effectués et déposés aux archives après épuration.

2020-197 FINANCE

2020-197-1 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux
Appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal
Et résolu à l'unanimité des membres présents

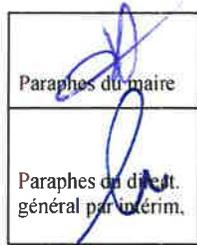
Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte les comptes à payer au montant de 23 504,22\$, tels que présentés aux membres du conseil, incluant le retrait du fournisseur numéro 1656 au montant de 23 902,47\$.

2020-197-2 PRÉSENTATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ET DES DÉPENSES DÉJÀ AUTORISÉES DEPUIS LE DERNIER RAPPORT

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc
Appuyé par le conseiller Daniel Braün
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland entérine les dépenses incompressibles au montant de 69 571,44\$, tels que présentés aux membres du conseil et d'entériner les dépenses déjà autorisées par le conseil au montant de 4 081,61\$ tel que présenté aux membres du conseil.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



2020-197-3 PRÉSENTATION DES SALAIRES, DAS ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal
Appuyé par le conseiller Daniel Braün
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte les frais de déplacements au montant de 253,39\$ et autorise les déboursés.

Que la municipalité du Canton de Cleveland entérine les versements des salaires nets pour le mois d'août 2020 au montant de 22 015,64\$ ainsi que les déductions à la source du mois de juillet 2020 au montant de 13 189,15\$.

2020-197-4 ACCEPTATION POUR DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE PRÉLIMINAIRE AU 31 AOÛT 2020

Il est proposé par le conseiller Daniel Braün
Appuyé par la conseillère Sylvie Giroux
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte le dépôt du rapport budgétaire préliminaire au 31 août 2020.

2020-198 AVIS DE MOTION, ADOPTION DE RÈGLEMENT ET DISPENSE DE LECTURE

2020-198-1 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 572 – VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 446 ET SES AMENDEMENTS AFIN D'AUGMENTER LE NOMBRE MAXIMAL D'ÉTAGES PERMIS DE 5 À 7 DANS LA ZONE RA1, D'AUGMENTER LE NOMBRE MAXIMAL DE BÂTIMENTS ACCESSOIRES PERMIS POUR LES TERRAINS DE 4000m² ET PLUS ET D'AUGMENTER LA SUPERFFICIE TOTALE PERMISE DES BÂTIMENTS ACCESSOIRES POUR LES TERRAINS DE 4000m² ET PLUS

CONSIDÉRANT les pouvoirs attribués par la Loi à la municipalité du Canton de Cleveland ;

CONSIDÉRANT qu'un règlement de zonage est actuellement applicable au territoire de la municipalité et qu'il est opportun d'apporter certaines modifications à ce règlement;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'augmenter le nombre permis d'étages dans la zone Ra1 afin de permettre à la résidence Wales Home de mener à bien leur projet d'agrandissement;

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire
Paraphes du directeur général par interim.

- CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de revoir les dispositions portant sur les dimensions et le nombre de bâtiments accessoires pour les terrains de 4000 m² et plus;
- CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion du présent règlement a préalablement été donné par Daniel Braün lors de la session du 3 août dernier;
- CONSIDÉRANT** qu'une assemblée de consultation portant sur le sujet a été tenue le 8 septembre 2020 à 19h15;
- CONSIDÉRANT** que durant la période de consultation, aucune demande ni modification a été nécessaire au projet de règlement;
- CONSIDÉRANT** qu'il y va de l'intérêt public.

En conséquence
il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux
appuyé par le conseiller Charles Brochu
Et résolu unanimement

QUE le second projet de règlement numéro 572 est adopté avec changements et qu'il soit statué et décrété ce qui suit :

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2

L'article 7.11 du règlement de zonage numéro 446 portant sur la grille des normes relatives à l'implantation des bâtiments par zones est modifié à la colonne correspondant à la zone R1 par la modification du nombre d'étages maximal de 5 actuellement à 7 désormais.

Article 3

L'article 4.8 du règlement de zonage numéro 446 portant sur le nombre maximal de bâtiments accessoires permis est modifié par le remplacement du 2^e paragraphe par le texte suivant :

« Lorsque le terrain a une superficie de 4000 à 9999 m², un maximum de 5 bâtiments accessoires est autorisé.
Lorsque le terrain a une superficie de 10 000 m² et plus, un maximum de 6 bâtiments accessoires est autorisé. »

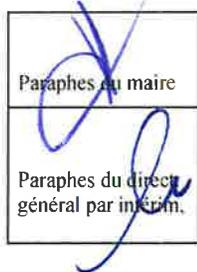
Article 4

L'article 4.10 du règlement de zonage numéro 446 portant sur les dimensions des bâtiments accessoires est modifié par le remplacement du 2^e paragraphe par le texte suivant :

« Lorsque le terrain a une superficie de 4000 à 9999 m², la superficie totale maximale de tous les bâtiments accessoires est de 275 m².

Lorsque le terrain a une superficie de 10 000 m² et plus, la superficie totale maximale de tous les bâtiments accessoires est de 325 m². »

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



Article 5

Le présent règlement entrera en vigueur conformément aux dispositions de la Loi

AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVIS

2020-199 APPROBATION DE LA SOUMISSION POUR LE DÉNEIGEMENT DU CHEMIN COUGHLIN

ATTENDU QUE la municipalité a procédé, par invitation, à une demande de soumission auprès de trois (3) entrepreneurs, pour les travaux de déneigement avec épandage d'abrasifs sur le chemin Coughlin, ainsi que le déneigement de l'entrée pour le réservoir incendie situé au coin du chemin Bergeron et du chemin Coughlin pour une période d'un an ou trois ans;

ATTENDU QUE le seul soumissionnaire est conforme aux exigences établies lors des invitations;

ATTENDU QUE monsieur Raymond Dunlavey propose un contrat de trois ans, au montant de 3449,25\$ par année, taxes incluses pour les saisons 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023;

En conséquence
il est proposé par le conseiller Eric Courteau
appuyé par le conseiller Charles Brochu
Et résolu unanimement

D'accepter la soumission de monsieur Raymond Dunlavey, en date du 11 août 2020, pour les travaux de déneigement avec épandage d'abrasifs sur le chemin Coughlin, ainsi que le déneigement de l'entrée pour le réservoir incendie situé au coin du chemin Bergeron et du chemin Coughlin, au montant de 3449,25\$ par année, taxes incluses, pour les saisons hivernales 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023.

QUE les paiements pour ces travaux soient autorisés à être versés aux dates suivantes :

20 décembre 2020	1149,75 \$
15 mars 2021	1149,75 \$
15 mai 2021	1149,75 \$
20 décembre 2021	1149,75 \$
15 mars 2022	1149,75 \$
15 mai 2022	1149,75 \$
20 décembre 2022	1149,75 \$
15 mars 2023	1149,75 \$
15 mai 2023	1149,75 \$

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**

Paraphes du maire
Paraphes du directeur général par intérim,

2020-200 APPROBATION DE LA SOUMISSION DES TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT POUR LE CHEMIN KNOWLES

ATTENDU QUE des soumissions par invitation ont été demandées pour le déneigement pour le chemin Knowles;

ATTENDU QUE le seul soumissionnaire pour le déneigement du chemin Knowles est conforme aux exigences établies lors des invitations;

En conséquence
il est proposé par le conseiller Eric Courteau
appuyé par le conseiller Charles Brochu
Et résolu unanimement

Que la soumission de monsieur James Knowles soit retenue et que le contrat pour le déneigement du chemin Knowles de l'année 2020-2021 soit adjugé au prix de 1 900\$, taxes incluses, tel que spécifié dans sa soumission datée du 31 août 2020.

Que les paiements pour ces travaux soient autorisés à être versés aux dates suivantes :

15 décembre 2020	950 \$
15 mai 2021	950 \$

2020-201 ADJUDICATION CONTRAT DE LA POSE D'ASPHALTE – COUR GARAGE MUNICIPAL

ATTENDU QUE des soumissions par invitation ont été demandées pour la pose d'asphalte dans la cour du garage municipale;

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire pour la pose d'asphalte dans la cour du garage municipale est conforme aux exigences établies lors des invitations;

En conséquence
il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux
appuyé par le conseiller Fernand Leclerc
Et résolu unanimement

Que la municipalité du Canton de Cleveland octroie le contrat au soumissionnaire le plus avantageux, soit celle de David Leblond Inc. pour la pose d'asphalte dans la cour du garage municipal.

Que le prix soumis au montant de 10 856,00\$ plus taxes soit accepté.

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général par intérim à signer tout document relatif au dossier.



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

2020-202 ACCEPTATION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT NO. 1 – TRAVAUX D'ASPHALTE CHAUDE ET RÉFECTION DE PONCEAU – CHEMIN DE LA VALLÉE ET DE LA RIVIÈRE – SINTRA INC.

ATTENDU QUE la municipalité a attribué un contrat en vertu de la résolution 2020-099 adoptée le 4 mai 2020 à la compagnie Sintra Inc. - Région de l'Estrie;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés conformément aux plans et devis et à la satisfaction de la firme d'ingénieurs CIMA +;

ATTENDU QUE la recommandation de CIMA +, représentée par Mme Gabriella Murrin, ing. en date du 5 août 2020 afin de procéder au paiement du décompte progressif no. 1 (27-06-2020) au montant de 394 390.18 plus taxes applicables, le tout pour une somme total de 453 450.11\$;

ATTENDU QU' il y a lieu de procéder au versement dudit décompte no. 1 et incluant une retenue contractuelle de 5% (20 757.38\$) qui sera verser un an après la date de livraison provisoire conformément aux dispositions du devis d'appel d'offres.

ATTENDU QUE le seul soumissionnaire pour le déneigement du chemin Knowles est conforme aux exigences établies lors des invitations;

En conséquence

Il est proposé par le conseiller Daniel Braün

Appuyé par la conseillère Sylvie Giroux

Et résolu unanimement par les membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte la recommandation de la firme d'ingénieurs CIMA + représentée par Mme Gabriella Murrin ing. pour le paiement du décompte no. 1 de Sintra Inc. - Région de l'Estrie, le tout en date du 5 août 2020.

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte le paiement du décompte no. 1 en daté du 27 juin 2020 selon les montants suivants:

Travaux réalisés : 415 147.56\$

Retenue (5%): 20 757.38\$

Montant déboursé : **394 390.18\$** plus taxes applicables

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise la direction générale à procéder au paiement auprès de Sintra Inc. - Région Estrie au montant de 453 450.11\$ taxes incluses.

2020-203 FNX INNOV – ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX POUR LA RÉFECTION DU CHEMIN DE LA VALLÉE – STRUCTURE DE LA CHAUSSÉE SUR 320 MÈTRES

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**

Paraphes du maire
Paraphes du directeur général par intérim

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal
Appuyé par le conseiller Eric Courteau
Et résolu unanimement par les membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte la proposition de service
FNX Innov du 3705 boulevard Industriel Sherbrooke (Québec) J1L 1X8 du 6 août
2020.

Que l'offre pour la qualité des matériaux soit acceptée selon la proposition
budgétaire au montant de 14 348,00\$ plus taxes.

Que la compilation de la facturation soit sous forme de dépenses contrôlées.

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général par
intérim à signer tous les documents relatifs au dossier.

**2020-204 THERRIEN COUTURE JOLI-CŒUR S.E.N.C. – OFFRE DE SERVICES
JURIDIQUES POUR L'ANNÉE 2021**

ATTENDU QUE le cabinet Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L. a
présenté à la municipalité du Canton de Cleveland une offre
de services professionnels pour l'année 2021;

ATTENDU QUE cette offre répond aux besoins de la municipalité du Canton
de Cleveland;

En conséquence
Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc
Appuyé par le conseiller Daniel Braün
Et résolu unanimement par les membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte l'offre de services
professionnels

**2020-205 ACCEPTATION DE L'ORDRE DE CHANGEMENT NO. 02 –
RÉAMÉNAGEMENT DU GARAGE ET BUREAU DE L'HÔTEL DE
VILLE**

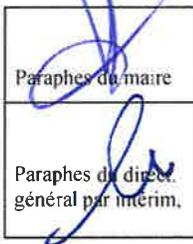
Il est proposé par le conseiller Eric Courteau
Appuyé par le conseiller Charles Brochu
Et résolu unanimement par les membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte l'ordre de changement no. 02
pour le réaménagement du garage et du bureau de l'Hôtel de Ville, tel que présenté
par Monsieur Denis Baril, architecte.

Que le montant de 536,75\$ plus taxes soit accepté.

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général par
intérim à signer tous les documents relatifs au dossier.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



**2020-206 ME MELISSA LEVESQUE, NOTAIRE – RÉSOLUTION POUR UNE
MAINLEVÉE SUR LE LOT 6 085 261**

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Cleveland détient une hypothèque consentie en sa faveur par LES INVESTISSEMENTS CAPITAL IV INC. aux termes d'un acte de vente avec solde de prix de vente publié à Richmond sous le numéro 23 213 089 visant l'immeuble suivant :

DÉSIGNATION

Un terrain vacant connu et désigné comme étant le lot numéro SIX MILLIONS QUATRE-VINGT-CINQ MILLE DEUX CENT SOIXANTE ET UN (6 085 261), CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière de Richmond.

Sans bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances. Ce terrain est situé sur la rue Du Boisé Cleveland, province de Québec J0B 2H0.

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Cleveland a reçu le paiement partiel de la somme due aux termes de l'hypothèque susmentionnée, suite à la vente du terrain susmentionné.

ATTENDU QU' une mainlevée partielle est requise suivant le paiement reçu.

En conséquence

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc

Appuyé par la conseillère Sylvie Giroux

Et résolu unanimement par les membres présents

D'autoriser la signature de la mainlevée partielle concernant l'hypothèque et l'immeuble ci-haut mentionnés.

De mandater Monsieur Herman Herbers, Maire et Monsieur Michel Perreault, CPA, CMA, directeur général par intérim ou Madame Julie Létourneau DMA, secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité du Canton de Cleveland tous les documents nécessaires ou utiles à la signature de la mainlevée partielle.

De mandater Me Mélissa Lévesque, Notaire, aux fins de procéder à la préparation et à la rédaction de la mainlevée partielle ainsi que de procéder à sa publication.

**2020-207 ME KARINE FRANCOEUR, NOTAIRE – RÉSOLUTION POUR UNE
MAINLEVÉE SUR LE LOT 6 085 255**

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Cleveland détient une hypothèque consentie en sa faveur par LES INVESTISSEMENTS CAPITAL IV INC. aux termes d'un acte de vente avec solde de prix de vente publié à Richmond sous le numéro 23 213 089 visant l'immeuble suivant :

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**

Paraphes du maire
Paraphes du directeur général par intérim.

DÉSIGNATION

Un terrain vacant connu et désigné comme étant le lot numéro SIX MILLIONS QUATRE-VINGT-CINQ MILLE DEUX CENT CINQUANTE-CINQ (6 085 255), CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière de Richmond.

Sans bâtisse, sis au 4, rue Du Boisé, Canton de Cleveland, Québec, J0B 2H0.

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Cleveland a reçu le paiement partiel de la somme due aux termes de l'hypothèque susmentionnée suite à la vente du terrain susmentionné.

ATTENDU QU' une mainlevée partielle est requise suivant le paiement reçu.

En conséquence

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau

Appuyé par le conseiller Charles Brochu

Et résolu unanimement par les membres présents

D'autoriser la signature de la mainlevée partielle concernant l'hypothèque et l'immeuble ci-haut mentionnés.

De mandater Monsieur Herman Herbers, Maire et Monsieur Michel Perreault, CPA, CMA, directeur général par intérim ou Madame Julie Létourneau DMA, secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité du Canton de Cleveland tous les documents nécessaires ou utiles à la signature de la mainlevée partielle.

De mandater Me Marthe Gauthier, Notaire, aux fins de procéder à la préparation et à la rédaction de la mainlevée partielle ainsi que de procéder à sa publication.

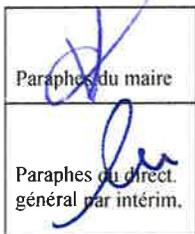
**2020-208 AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LES DEMANDE DE
MAINLEVÉE PARTIELLE CONCERNANT LES LOTS : 6 085 254 - 6 085
256 - 6 085 257 - 6 085 259 - 6 085 260 RUE DU BOISÉ : DOSSIER
CAPITAL IV**

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Cleveland détient une hypothèque consentie en sa faveur par LES INVESTISSEMENTS CAPITAL IV INC. aux termes d'un acte de vente avec solde de prix de vente publié à Richmond sous le numéro 23 213 089;

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Cleveland doit recevoir les sommes dus par Capital IV pour les lots suivants : 6 085 254 – 6 085 256 – 6 085 257 – 6 085 2589 – 6 085 260 en date du 8 septembre 2020;

ATTENDU QUE faisant suite à la vente des dits lots par Capital IV, il est important que la municipalité perçoive les sommes dus dans les plus brefs délais faisant suite aux actes notariés ;

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



ATTENDU QU' il y a lieu d'autoriser le maire et la direction générale à signer tout document notarié concernant la demande de main levée;

ATTENDU QU' il y va de l'intérêt public.

En conséquence

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc

Appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal

Et résolu unanimement par les membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise le maire et la direction générale à signer pour et au nom de la municipalité les actes notariés relatifs aux documents de mainlevée partielle pouvant être présenté par un notaire désigné par le ou les futurs acquéreurs et ce, pour l'un des lots suivants propriété de Capital IV, à savoir;

- 6 085 254	24 355\$
- 6 085 256	22 258\$
- 6 085 257	25 504\$
- 6 085 259	31 820\$
- 6 085 260	33 484\$

Le tout situé sur la rue du Boisé

Que faisant suite à la signature d'un acte notarié de mainlevée précité, que le présent acte soit communiqué lors d'une séance du conseil suivant la signature.

2020-209 PROPOSITION DE LA FQM POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS

Il est proposé par le conseiller Daniel Braün

Appuyé par le conseiller Fernand Leclerc

Et résolu unanimement par les membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland confirme avoir pris connaissance de la proposition de la FQM concernant une entente relative à la fourniture du personnel technique, tel que présenté le 28 août 2020.

Que la municipalité du Canton de Cleveland confirme son intérêt d'adhérer au service d'ingénieurs et de techniciens en génie civil, tel que proposé par la FQM.

Que la résolution habilitante autorisant la signature de l'entente sera adoptée lors de la séance du conseil du mois d'octobre prochain.

2020-210 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE NO. 4351 AU MONTANT DE 23 099,20\$ PLUS TAXES – TRAVAUX DE POSE DE CLÔTURE ET DALLES DE BÉTON – TERRAIN DE BALLE AU PARC LAMOUREUX

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal

Appuyé par le conseiller Charles Brochu

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**

Paraphes du maire
Paraphes du directeur général par intérim,

Et résolu unanimement par les membres présents

Que la demande de paiement de la facture numéro 4351 au montant de 20 789,28\$ plus taxes soit acceptée, ce qui représente 90% du montant de la facture présentée et ce, contenu que les travaux ne sont pas totalement complétés.

Que la retenue du 10% soit versée après que les travaux soient complétés à 100% et à la satisfaction de la municipalité.

**2020-211 VENTE POUR TAXES 2020 – AUTORISATION POUR ENCHÉRIR ET
ACQUÉRIR EN VERTU DE L'ARTICLE 1038 DU CODE MUNICIPAL**

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux
Appuyé par le conseiller Daniel Braün
Et résolu unanimement par les membres présents

D'autoriser directeur général par intérim ou la secrétaire-trésorière adjointe pour enchérir lors de la vente pour taxes du 12 novembre 2020, à la MRC du Val-Saint-François, au 810 Montée du Parc à Richmond.

**2020-212 RÉOLUTION DE DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
D'UNE PROGRAMMATION ACCÈS- LOGIS**

ATTENDU QUE le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais que d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis ;

ATTENDU QUE 305 590 ménages au Québec ont des besoins de logements adéquats et abordables;

ATTENDU QUE ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements ;

ATTENDU QUE la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires ;

ATTENDU QUE les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes;

ATTENDU QUE chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2,30 \$ en activité économique dans le secteur de la construction;

ATTENDU QU' il est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les Québécois;

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc
Appuyé par le conseiller Charles Brochu
Et résolu unanimement par les membres présents

De demander au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au coeur de son plan de relance économique.

De transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Mme Andrée Laforest, ainsi qu'à la présidente du Conseil du trésor, Mme Sonia LeBel et au ministre des Finances, M. Eric Girard.

2020-213 L'ÉTINCELLE – SEMAINE DES MUNICIPALITÉS – OFFRE DE PUBLICITÉ

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau
Appuyé par le conseiller Daniel Braün
Et résolu unanimement par les membres présents

De ne pas donner suite à l'offre de publicité dans le journal L'Étincelle pour la semaine des municipalités.

2020-214 MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS – COLLECTE DES FEUILLES D'AUTOMNE

ATTENDU QUE plusieurs citoyens procéderont au ramassage de leurs feuilles mortes au cours de la prochaine saison d'automne et qu'il y a lieu de faire un pas de plus pour l'environnement;

ATTENDU QUE les conseillers de la municipalité du Canton de Cleveland ont à coeur l'environnement et désirent contribuer à la récupération de feuilles mortes;

En conséquence

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux
Appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal
Et résolu unanimement par les membres présents

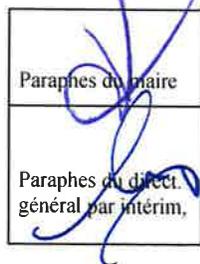
De participer à la collecte des feuilles d'automne;

D'offrir gratuitement les sacs de papiers biodégradables à la population, pour un maximum de 5 sacs par adresse et lors des demandes de sacs additionnels, le coût restera à 0,25\$ l'unité;

De procéder à l'achat de 500 sacs de papiers biodégradables auprès de la MRC;

De mettre un point de dépôt disponible pour notre municipalité dans la cour du bureau municipal et ce, UNIQUEMENT pour les sacs de feuilles mortes en papier biodégradables offerts en ce sens;

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



QUE la population soit informée des services offerts pour le ramassage des feuilles mortes dans le journal de la municipalité « *Le Jaseur* » et sur le site Internet.

2020-215 **TECHNIC RÉSEAU CONSEIL – AUTORISATION D’ACHAT D’UNE SWITCH 24 PORTS**

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux
Appuyé par le conseiller Daniel Braün
Et résolu unanimement par les membres présents

Que la proposition de Technic Réseau Conseil pour l’achat d’une switch de 24 ports selon la description suivante :

A - Switch meraki 24 ports	2 062,79\$
B – Lic MS 120-24P (5 ans)	<u>352,69\$</u>
	2 415,48\$ (plus taxes)

Que le directeur général par intérim soit et est autorisé à signer tout document relatif au dossier.

2020-216 **AUTORISATION À PROCÉDER AUX TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA STRUCTURE DU CHEMIN DE LA VALLÉE SUR UNE LONGUEUR DE 320 MÈTRES**

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux
Appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal
Et résolu unanimement par les membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général par intérim à procéder au début des travaux de réfection de la structure du chemin De La Vallée sur une longueur de 320 mètres dès que toutes les autorisations gouvernementales sont reçues au bureau de la municipalité à savoir;

- Autorisation du règlement emprunt 571
- Subvention RIRL inc. numéro de dossier 2020-1081

RAPPORT DES ACTIVITÉS DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire Herman Herbers fait mention au conseil municipal des activités qui se sont produites depuis son dernier rapport d’activités.

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

La période de questions au public a été allouée.

Il y a eu l'intervention de messieurs Marcel St-Pierre et Maxime Richer sur le point suivant :

- Fossés sur le chemin De La Vallée à partir du chemin Healy
- Reconnaissance du bon travail de monsieur Jim Coddington
- Ponceau sur le chemin Spooner Pond

2020-217 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc
Et résolu que la séance soit levée à 20h45.



Herman Herbers, Maire



Michel Perreault, CPA, CMA
Directeur général par intérim

DISPONIBILITÉ DE FONDS

La Municipalité du Canton de Cleveland a adopté un règlement no 553 sur le contrôle et le suivi budgétaire et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses, lors de la séance du Conseil municipal du 6 août 2018, le tout en conformité avec les articles 165.1, 176.4, 960.1 et 961 du Code municipal.

L'autorisation des dépenses projetées faisant l'objet des présentes est donc issue dudit règlement et du suivi et contrôle édicté et qui sera réalisé par le Comité des finances de la municipalité, le tout en conformité avec la loi.

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 8^{ième} jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt.



Herman Herbers, Maire